

Procès verbal de l'Assemblée générale HaLege tenue le 29 mai 2024 à 18h

Présents :

Charles de Planta, Julia Paillet, David Leroux, Hélène Mattmann, Romain Durand (association Halem (F) - non votant), André Rosselet, Marie-Catherine Béguin, Jean-Pierre Geissberger, Clarissa Miazza, Daphné Krndali, Samantha Oswald, Elisabeth Studer, Marc Ottone, Viviane Magnenat, Nathalie Papis, Andréane Piccand, Frédéric De Mont (non votant), Cannelle Blanc (Coop Les Doubs Terriennes), Nazario Branca.

Excusés :

Christian Palma, Sarah Corthay, Elisabeth O Cuendet, Chiara Germain, Francine Lefebvre, Emmanuelle Bigot, Laetitia Stucki.

L'assemblée générale 2024 marque les 5 ans de l'association - précisément - celle-ci ayant été fondée le 30 mai 2019.

Cette assemblée a lieu à Lausanne dans les locaux de l'Espace Dickens.

Charles ouvre la séance à 18h15 avec un mot de bienvenue et une pensée partagée à Christian Palma, notre président, qui est absent pour un cas de force majeure; il a remis ses indications aux membres du comité et actifs ici présents qui président l'assemblée pour l'occasion.

Après un bref récapitulatif du déroulement de la soirée, Viviane mentionne que le traiteur ayant préparé le buffet végétarien qui suivra fournit des produits frais, faits maison, de la ferme ou locaux; il s'agit du Marché Vaney à Cugy.

Viviane vérifie la feuille des présences et nous pouvons ainsi valider le nombre de personnes pouvant voter, soit 17 personnes (1 pers étant arrivée après le 1er vote (validation du procès verbal ci-dessous)).

Validation du procès verbal 2023

Nous débutons la partie «administrative» avec la validation du procès verbal de la dernière assemblée générale de 2023.

12 votes valides le procès verbal et 4 abstentions de nouveaux membres 2024.

Présentation des activités de 2023

Samantha continue l'assemblée avec la présentation du rapport d'activité 2023. Elle invite André à s'exprimer au sujet des différents ateliers low-tech qui ont eu lieu.

Avec des exemples de baisse de consommation et les différents moyens de chauffer de petits habitats.

Il nous partage aussi un retour sur la participation au festival du four solaire et le retour gustatif sur les différents plats.

Samantha reprend avec la journée pour l'habitat léger qui a eu lieu en septembre 2023.

Elle a pu y donner une conférence sur les aspects légaux et Sybille Tschopp de l'association Kleinwohnformen (KWF) nous avait présenté leur association. L'après-midi était plutôt orienté sur des échanges entre les membres.

La prochaine activité présentée - débutée en 2023 et encore actuelle - concerne des discussions avec la conseillère d'Etat du Canton de Vaud pour un postulat sur les habitats légers : «L'habitat léger, une solution de densification sociale et écologique».

Samantha parle encore notamment de la journée sur la création d'écolieux et des divers médias (entretien, article, documentaire) émis par et pour l'association.

Clarissa annonce la création de l'espace membre qui va se mettre en place courant 2024.

Présentation et validation des comptes 2023

Pour poursuivre sur la partie administrative, Viviane présente les comptes 2023.

Les recettes principales viennent des ateliers et des cotisations des membres. Nous sommes aussi très reconnaissants d'un don particulier de 5000.- offert par l'association Climavenir, promis également pour 2024. La plus grande part des dépenses concerne les défraiements. L'exercice 2023 se termine avec un bénéfice d'environ 7'000.-

Suite à cette présentation des comptes 2023 de Viviane que nous remercions pour tout ce travail, l'assemblée vote à l'unanimité et valide ainsi les comptes 2023.

Puis, l'assemblée vote à l'unanimité la décharge du comité pour l'année 2023.

Les vérificatrices des comptes, Clarissa et Daphné, poursuivent leur travail une année supplémentaire et nous les en remercions chaleureusement.

Renouvellement du comité

En ce qui concerne les annonces de démissions au sein du comité, la discussion a eu lieu sous forme de tour de table et toutes et tous ont pu s'exprimer.

L'association avait annoncé les différentes démissions (Christian Palma actuel président, Ludivine Giroud et Charles de Planta) et mis un délai au 24 mai pour recevoir des candidatures. Aucune candidature n'a été reçue.

Lors du tour de table, les personnes suivantes sont en réflexion pour intégrer le comité :

Daphné pourrait s'y voir mais plutôt dans une année.

Cannelle est prête à s'y engager déjà pour une année et seulement en cas de réelle nécessité.

Nazario est en mode «ambulance» et rentre au comité si nécessaire uniquement.

Charles pourrait retirer sa démission si besoin.

Viviane spécifie que les tâches les plus conséquentes en heures de travail sont déjà occupées par des membres actifs :

Christian : Coordinateur / Viviane : Admin et gestion membres / Daniel : Compta / Clarisse : WebMaster et Newsletter / Mariela : Communication Newsletter-Insta-Facebook

Afin de mieux clarifier le travail du comité et de motiver du monde à rejoindre le comité, nous enchaînons sur un autre point de l'ordre du jour, le règlement sur les rémunérations.

Modification du règlement - rémunérations

Clarissa présente 2 propositions à choix pour modifier le *point 6. du «Règlement de remboursement des frais et rémunérations»*, soit *“Rémunérations”*.

Les membres du comité ainsi que les membres actifs présents précisent qu'ils préfèrent la deuxième option qui est plus simple à gérer et plus sûre financièrement pour l'association.

Cette proposition de rémunérations a pour but de motiver les membres actifs afin de continuer la vigueur de l'association tout en préservant la viabilité financière. Chaque année, suivant la situation financière, ce règlement peut être adapté.

Suite à cette présentation, l'assemblée vote la version 2 du règlement à l'unanimité.

“Option 2 : Payer un montant forfaitaire mensuel (25.-/h) pour un minimum d'heures effectuées.

Le comité propose lors de l'AG les montants forfaitaires pour les rôles spécifiques qui permettent un bon fonctionnement de l'association : coordination, administration, comptabilité, communication, etc. En fonction de la situation financière de l'année en cours et de la quantité d'heures nécessaires à consacrer dans chaque rôle. Un cahier des charges doit être établi en indiquant les tâches de chaque rôle au début de chaque année.”

Votation pour le nouveau comité

Nous revenons sur l'élection de nouveaux membres au comité.

Nazario présente sa candidature et l'assemblée l'accepte à l'unanimité.

Cannelle présente aussi sa candidature et l'assemblée l'accepte à l'unanimité.

L'assemblée prend acte de la démission de Ludivine Giroud.

L'assemblée prend acte de la démission de Christian Palma.

L'assemblée prend acte de la démission de Charles de Planta.

Le nouveau comité de l'association est composé de Samantha Oswald, Cannelle Blanc et Nazario Branca

Nous poursuivons cette partie administrative sur les projections 2024-2025.

Samantha nous présente les différentes projections pour la suite. En résumé ; Réalisation d'ateliers low-tech / Guides de technologies low-tech / Réalisation de deux rencontres thématiques / Élaboration de newsletters mensuelles, création de contenu et diffusion sur les réseaux sociaux / Création et accompagnement de groupes locaux / Plaidoyer afin de faciliter l'implantation d'habitats légers en zone “villa” / Liste de questions-réponses pour le site web.

Samantha rebondi sur l'idée de Romain de l'association Halem en F pour la création d'un groupe de travail sur la manière d'habiter pour les travailleurs saisonniers en rappelant que toute personne désirant s'engager dans la création d'un groupe de travail est bienvenue.

Budget 2024-2025

Pour terminer, Viviane présente le budget 2024-2025, dans lequel on retrouve les rémunérations des membres actifs.

Malgré une augmentation des charges suite aux rémunérations prévues, cette proposition de budget permet néanmoins de garder des liquidités positives en fin d'année d'environ 11'000.-.

Le budget est voté à l'unanimité par l'assemblée.

Divers

Nazario et Marie-Catherine informent l'assemblée sur des étapes clefs de construction de micro-maisons en terre-paille à Surpierre dans le canton de Fribourg. Des ateliers participatifs devraient avoir lieu autour de septembre. Plus d'informations durant l'été.

Nous terminons sur cette partie administrative et invitons les participants à nous rejoindre à l'extérieur pour un buffet afin de fêter comme il se doit les 5 ans de notre association. A cette occasion, Clarissa a organisé la venue de Datong Wang, accordéoniste de la Haute Ecole de Musique de Lausanne, pour nous faire vivre ce temps festif en musique.

Les membres du comité et les membres actifs présents remercient chaleureusement les personnes présentes pour leur aide et leur participation.

La séance se termine à 20h15.

PV pris par Charles de Planta, le 29 mai 2024 à Lausanne.